



SOMMAIRE

- Mot du directeur général..... 1
- Nouvelles recrues.....2
- Gestion des pêches 3
- Environnement :
conservation et éducation 4
- Recherche et développement 8

DATES À RETENIR

- 08 juin**- Journée mondiale des océans
- 08 -12 juin**- Camp de la mer à Pakua Shipu
- 12-15 juin**- Échantillonnage zostère à Sept-Îles
- 17-21 juin**- Échantillonnage zostère à l'embouchure de la rivière Romaine
- 21-23 juin**- Bureaux de l'AMIK fermés (Fête nationale des Autochtones)
- 03-07 juillet** - Camp Purmer à l'île Grosse Boule
- 17-21 juillet**- Camp de la mer à Nutashkuan
- 10-14 août**- Camp de la mer à Ekuanitshit
- 20-24 août**- Camp de la mer à Unamen Shipu

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
MOT DO DIKESLEOK GENEKAT

La direction générale de l'AMIK a continué son travail de représentation et de défense des intérêts de ses communautés membres, en participant à deux rencontres importantes ce printemps.

Tout d'abord, Léo St-Onge a participé au *National Indigenous Fisheries and aquaculture Forum*, qui avait lieu à Membertou, en Nouvelle-Écosse, du 15 au 17 mai 2017. Ce forum a été le cadre d'annonces importantes du Ministre de Pêches et Océans Canada, Dominique Leblanc, pour les Premières Nations de l'Atlantique, en termes de quotas de pêche dans la zone 12 et de financement. Le directeur général de l'AMIK s'est entretenu avec le ministre du MPO pour s'assurer que les Premières Nations du Québec ne seraient pas mise à l'écart dans les annonces du fédéral concernant la pêche autochtone.

Léo St-Onge et Serge Langelier de l'AMIK se sont également rendus à la 3^{ème} rencontre du Sommet de l'Alimentation du Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation (MAPAQ), destinée aux agriculteurs, pêcheurs et aquaculteurs, et qui avait lieu le 26 mai à Québec. Léo St-Onge a également veillé, dans

ses échanges avec le ministre Laurent Lessard du MAPAQ, à ce que les intérêts des pêcheurs innus de la Côte-Nord soient bien pris en compte.



Léo St-Onge et le ministre Dominique Leblanc (MPO), à Membertou en mai 2017. © AMIK



Léo St-Onge et le ministre Laurent Lessard (MAPAQ), à Québec en mai 2017. © AMIK

GESTION DES PÊCHES

DES NOUVELLES DE LA SAISON DE PÊCHE 2017

Le quota de pêche du crabe des neiges de la zone 16 a été réduit de 20% comparativement à 2016. Les rendements de pêche ont également diminué, il y avait moins d'abondance de la ressource. Il faut également noter que les conditions météo ont été relativement difficiles. Il y a eu une semaine de pêche de perdue en raison des vents violents.

En ce qui concerne, le crabe des neiges de la zone 17, le quota de pêche a, pour sa part, augmenté de 25% par rapport à 2016. Les rendements de pêche sont intéressants et la pêche a été bonne.

Concernant la crevette nordique, le quota est en diminution depuis quelques années. Les rendements ont aussi fortement diminué.

Depuis quelques années, on observe que l'habitat du poisson dans le golfe du St-Laurent change. Dans les années 1980, la température se serait refroidie pour favoriser les crustacés au détriment des poissons de fond. La situation est inversée depuis un certain temps. Les crustacés ont plus de difficulté et on perçoit une augmentation de l'abondance des poissons. Peut-être se dirige-t-on vers un retour en force de la pêche orientée principalement sur les poissons, plus que sur les crustacés.

Le prix au débarquement pour le crabe des neiges devrait atteindre un niveau record pour la saison de pêche 2017. Encore cette année, le processus de négociation du prix pour le crabe des neiges au débarquement est ardu.

Les pêcheurs demandent le prix maximum considérant que le prix de la ressource sur les marchés mondiaux est très élevé. De plus, la faiblesse de la devise monétaire canadienne comparativement à la devise états-unienne augmente encore plus la valeur de nos produits. De leur côté, les représentants des usines de transformation souhaitent avoir le meilleur prix pour le crabe des neiges.



L'équipage du Pied Berçant en 2017. © Éli Laliberté

ENVIRONNEMENT : CONSERVATION ET ÉDUCATION

ENVIRONMENTAL : CONSERVATION ET ÉDUCATION

RENOUÈLEMENT DU SUIVI DE LA TEMPÉRATURE ESTIVALE DE L'EAU DE 13 RIVIÈRES À SAUMON ATLANTIQUE DE LA CÔTE-NORD

L'AMIK est fière de pouvoir annoncer le renouvellement de son projet de suivi de la température de l'eau de 13 rivières à saumon Atlantique de la Côte-Nord. La température de l'eau des rivières est une variable essentielle à la santé de ce poisson. L'échelle thermique idéale pour le saumon Atlantique est située entre 14 et 20°C. Au-delà de ce seuil, sans refuge thermique et si les températures élevées se prolongent, la santé et la survie de l'individu peut être mise en péril.

La première année d'étude de notre agence, effectuée en 2016, a permis de constater des variations de températures potentiellement dangereuses pour la santé du saumon Atlantique sur plusieurs rivières.

L'objectif global du projet vise à améliorer les connaissances scientifiques des communautés membres de l'AMIK sur la température des rivières à saumon Atlantique pour favoriser la prise de décisions de gestion éclairées.

Les 13 rivières étudiées en 2016 seront de nouveau suivies cet été, ainsi qu'en 2018, ce qui permettra de consolider la base de données. L'AMIK immergera de petits capteurs thermographiques à plusieurs endroits de ces rivières. Fixés sur des blocs de béton, les capteurs seront installés pour enregistrer la température au cours des mois de juin, juillet, août et septembre 2017.



Capteur de température © ONSET

L'AMIK offrira un soutien logistique aux 7 communautés innues en se déplaçant dans plusieurs villages pour installer les thermographes et en accompagnant à distance les communautés installant le matériel par elles-mêmes selon le protocole scientifique requis.

Ce projet biennuel, financé en partie par la Fondation pour la Conservation du Saumon Atlantique (FCSA), permet de renouveler le partenariat de l'AMIK avec le Centre interuniversitaire de recherche sur le saumon Atlantique (CIRSA), qui offrira son expertise en traitant les données recueillies par les capteurs de température.

Les résultats de ce projet seront analysés à l'issue des deux nouvelles années de collecte de données. Notre agence se fera un plaisir de vous donner des nouvelles sur l'avancement de ce projet.



Vue sur la rivière St-Augustin © AMIK

DES ATELIERS SUR LES SCIENCES INTERACTIFS POUR LES JEUNES DES ÉCOLES INNUES

Le projet, conçu par l'AMIK et intitulé *Ateliers scientifiques sur le thème de «La mer et le littoral – Shipek mak naneu/shinueu»*, dans les écoles primaires et secondaires innues, débute cette année et ce, pour trois ans.



La démarche de l'AMIK est basée sur l'expérimentation afin de susciter la curiosité des jeunes envers le milieu naturel marin qu'ils côtoient à chaque jour. Les buts du programme sont de diffuser des connaissances scientifiques par une démarche participative, expérimentale, interactive et ludique, afin de stimuler

l'intérêt et de susciter des vocations en sciences chez les jeunes autochtones. (Photo : Exemple d'ateliers avec expérimentation, offerts par l'AMIK en 2009 dans les écoles d'ITUM. © AMIK)

Il s'agit aussi d'accompagner les enseignants à long terme dans ces objectifs grâce à la production de trousseaux pédagogiques et la formation des enseignants. Lors des animations, les élèves réaliseront des expériences, observeront, discuteront et identifieront des solutions ensemble.

L'AMIK est fière d'accueillir dans son équipe, Julie-Christine Martin, qui mettra en œuvre le projet. Nous sommes également très heureux d'avoir reçu les confirmations de soutiens financiers du programme Promoscience du CRSNG, du Fonds d'initiatives du Plan Nord et de la MRC Manicouagan à travers sa politique de soutien aux projets structurants. Le projet fait également partie de notre entente PAGRAO avec le ministère de Pêches et Océans Canada.

Les premiers ateliers auront lieu dans les écoles primaires à la rentrée scolaire 2017-2018. Une grande tournée se déroulera cet automne dans les écoles des communautés de Pakua Shipu, Unamen Shipu, Nutashkuan, Ekuanitshit, ITUM et

Pessamit. Le matériel et les trousseaux pédagogiques seront produits au préalable, durant l'été, afin de fournir un contenu captivant aux jeunes dès la rentrée.

LA POURSUITE DES CAMPS D'ÉTÉ DE L'AMIK POUR LES JEUNES INNUS : ENVIRONNEMENT ET CONNAISSANCES TRADITIONNELLES

Après deux éditions en 2014 et 2016, l'AMIK va renouveler cet été son activité de camps de la mer pour les jeunes des quatre communautés innues de la Moyenne et Basse-côte-nord. Les camps *Shipek mak shipu* sensibilisent des jeunes de 9 à 12 ans sur les espèces marines en péril ou en danger d'extinction, sur les impacts de la pollution des rivières et du fleuve ainsi que sur les métiers de la mer et de l'environnement. C'est aussi l'occasion de favoriser la transmission des connaissances traditionnelles des Innus dans leur manière d'être en relation avec le territoire et les animaux. À travers cette activité, l'AMIK soutient sa mission d'éducation et de sensibilisation dans ses communautés membres. L'AMIK remercie le conseil tribal Mamit Innuat pour son appui qui rend possible la réalisation des camps encore cette année.

Les jeunes des communautés de Pessamit et d'ITUM vont, pour leur part, bénéficier pour la 2^{ème} année, d'une nouvelle formule en partenariat avec la ferme maricole Purmer : les camps Purmer sur l'île Grosse Boule au large de Sept-Îles. Comme les camps *Shipek mak Shipu*, cette activité permet à quelques jeunes Innus de vivre une expérience unique de campement sur le territoire, de découverte de la faune et de la flore des îles ainsi que de sensibilisation à la protection de l'environnement.



Camp Shipek mak Shipu à Ekuanitshit en 2016. © AMIK

Quand ? Où ? Comment ?

Pakua Shipu : 6 au 10 juin 2017
 Pessamit et ITUM (île Grosse Boule) : 3 au 7 juillet 2017
 Nutashkuan : 17 au 21 juillet 2017
 Ekuanitshit : 10 au 14 août 2017
 Unamen Shipu : 20 au 24 août 2017

Pour inscription, contactez Constance Volland, chargée de projet au 418-962-0103 ou c.volland@l-amik.ca. Pour Pakua Shipu, contactez Johanna Mark du service de Première Ligne au 418-947-2126 ou 418-947-2127 ou 418-947-2128.

Profitez de cette chance, le camp est gratuit ! Le nombre de places est limité. Un tirage aura lieu si le nombre d'enfants est supérieur au nombre de places offertes !

Suivez la page Facebook pour rester informés des dernières nouvelles sur les camps ☺

<https://www.facebook.com/shipekmakshipu/>

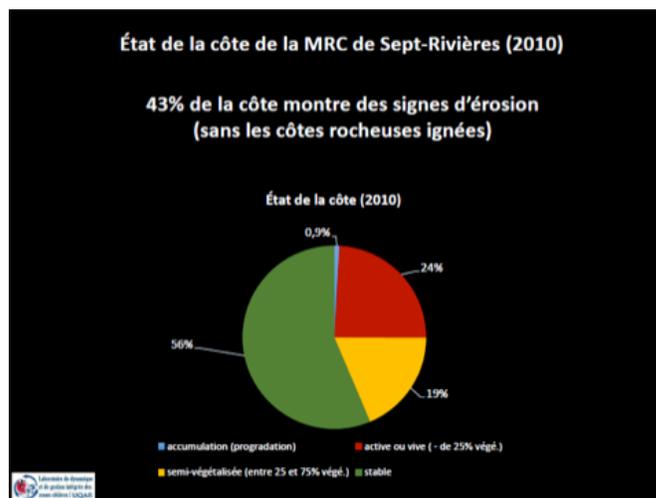
VULNÉRABILITÉ ET RÉSILIENCE DE LA ZONE CÔTIÈRE AUX ALÉAS CÔTIERS DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le 27 avril dernier à Sept-Îles, Soazig Le Breton et Claire Pédrot ont eu l'occasion de participer à un atelier organisé par le laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières de l'UQAR (Université du Québec à Rimouski). Ce premier atelier, intitulé « *Portrait actuel des connaissances et définition des besoins en matière d'adaptation* », a été effectué dans une multitude de MRC (17 sont incluses dans ce projet).

Différents représentants étaient présents ce jour là : de la MRC de Sept-Rivières, des villes de Sept-Îles et Port-Cartier, du Conseil de bande d'ITUM, de Mamuitun, de Mamit Innuat, des ministères (MDDELCC, MFFP, Transports), ainsi que des organismes comme le Comité ZIP Côte Nord du Golfe ou l'AMIK.

Comme l'indique l'intitulé de ce premier atelier, il s'agissait bien de faire un portrait des connaissances des participants et aussi d'identifier leurs besoins. Préalablement aux ateliers en groupe qui ont permis d'obtenir ces réponses, plusieurs présentations ont été faites aux participants : les aléas côtiers au Québec maritime ont été présentés, de même que les informations existantes pour le territoire de la MRC des Sept-Rivières et le projet Résilience de l'UQAR, dans le cadre duquel a eu lieu cet atelier.

Dans un contexte où les aléas côtiers semblent être de plus en plus importants, l'AMIK participe et suit avec attention ce projet et souhaite y contribuer, au mieux de ses compétences, dans l'avenir.



2017 : UNE ANNÉE CRUCIALE POUR LA ZOSTÈRE

Voilà 10 ans que l'AMIK effectue un suivi des populations de poissons et de l'état de la zosteraie (herbier marin) dans la baie des Sept-Îles et 9 ans pour la zosteraie de l'embouchure de la rivière Romaine en Minganie. 2017 sera donc pour l'AMIK, l'année des zosteraies ! En effet, plusieurs projets en parallèle vont avoir lieu sur cet habitat primordial pour les poissons.

D'abord, comme tous les ans, en juin et en septembre 2017, l'AMIK, aidée de bénévoles, va effectuer le suivi de terrain sur ces deux zosteraies. Il s'agit de collecter des données sur les poissons (espèces présentes, mesures et dénombrement), la zostère (densité, taille, nombre de feuilles etc.), l'habitat et d'effectuer des mesures physicochimiques.

L'ensemble des données, collectées depuis 9 et 10 ans, fera l'objet d'une analyse au cours de l'automne 2017. Celle-ci prendra la forme d'un rapport mettant à jour les connaissances sur cet écosystème et présentant les résultats concernant les données collectées au fil des ans. Des analyses statistiques fines seront appliquées pour voir si une évolution apparaît dans l'abondance des poissons, la densité des zostères etc.

Enfin, au cours de l'été 2017, une cartographie d'une partie de chacune des deux zosteraies aura lieu au cours d'un projet de caractérisation de la densité de zostère par drone autour des sites où l'AMIK réalise ses échantillonnages.

L'AMIK est très fière de son engagement pour assurer un suivi des zosteraies et de la contribution des partenaires et bénévoles au cours des années. Nous avons hâte de vous présenter le fruit de 10 ans de travail dès 2018 !

Pour plus de renseignements, contactez Claire Pédrot ou Soazig Le Breton à l'AMIK.



Aperçu du travail de terrain et des espèces de poissons croisées dans la zostère par l'équipe de l'AMIK. © AMIK



Vue sur la zostère. © AMIK

RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

RECHERKE & DEAE TOBEEWENI

APPUI DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA POUR LA TRAÇABILITÉ À L'AMIK

Le 25 mai dernier, au Cégep de Sept-Îles, le député de Québec et ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, l'honorable Jean-Yves Duclos, au nom du ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, et le ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC), l'honorable Navdeep Bains, ont dévoilé publiquement les deux contributions non remboursables totalisant 321 574 \$, données à des organismes innovants de Sept-Îles : l'Institut technologique de maintenance industrielle (ITMI) et l'AMIK.

L'ITMI a reçu un financement de 260 700 \$ pour un projet qui vise à renforcer les capacités de recherche appliquée et le travail d'accompagnement qu'il fait pour favoriser l'amélioration de la productivité et l'optimisation des processus de production des PME de la Côte-Nord œuvrant dans divers secteurs dont le fer, l'aluminium, la foresterie et l'hydroélectricité.

L'AMIK a obtenu un financement de 60 874 \$ pour son projet de mise en place d'un système de traçabilité des produits de la mer, dans le but d'accéder à de nouveaux marchés et d'améliorer la performance de l'industrie de la pêche dans les communautés autochtones. La marque de commerce des produits, Keshken (« première vague », en innu), certifie quatre grands critères : l'authenticité, le soutien à une communauté, la qualité et la traçabilité.

L'AMIK travaille sur ce projet depuis 2015, ce qui a déjà permis de réaliser la traçabilité de cinq espèces marines pêchées par les communautés : le buccin, le crabe des neiges, le homard, le pétoncle d'Islande et l'oursin vert.

Après l'annonce du ministre, Annie Gallant a eu l'opportunité de faire une présentation publique du projet et de discuter des retombées économiques pour les communautés innues. Le projet se veut un projet pilote, développé en collaboration avec les pêcheurs de la communauté d'Ekuanitshit et l'usine de la

Poissonnerie Fortier, récemment acquise par le Conseil de bande d'Ekuanitshit.



Le 25 mai 2017, au Cégep de Sept-Îles. De gauche à droite : le ministre Jean-Yves Duclos, Annie Gallant (AMIK), Aurimar Yajure (ITMI) et Donald Bherer (Directeur du CÉGEP de Sept-Îles). © AMIK

« En soutenant l'Institut technologique de maintenance industrielle et l'Agence Mamu Innu Kikusseht, le gouvernement du Canada permet à ces organismes de développer des technologies et des procédés novateurs, au bénéfice des entreprises nord-côtières du secteur des pêches, de la métallurgie et de la foresterie, entre autres. Celles-ci pourront ainsi miser sur l'innovation, véritable moteur économique et pilier de la croissance dont profitent les collectivités. »

L'honorable Navdeep Bains, ministre responsable de DEC

« La traçabilité assure la valeur ajoutée à la marque Keshken et promeut la confiance dans la chaîne d'approvisionnement des fruits de mer, en plus d'humaniser le métier de pêcheur. En inscrivant le code unique sur www.keshken.com, vous découvrirez toute la petite histoire de vos poissons et fruits de mer, et vous pourrez même voir votre pêcheur et lui envoyer un message ! »

Serge Picard, président de l'AMIK